



RALLYE INTER-ÉCOLES DE SAINT ANDRÉ 20 MAI 2017

FICHE D'INSCRIPTION MARRAINE / PARRAIN ET AUTORISATION MÉDICALE

LA MARRAINE / LE PARRAIN

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

(minimum 18 ans, joindre la photocopie de la carte d'identité ou du passeport)

Adresse : Code postal :

Ville : Tél (obligatoire) :

Taille du T-Shirt : S M L XL XXL

DÉCLARE

Avoir pris connaissance du règlement général du RALLYE Inter-Écoles et m'engager à le respecter et à le faire respecter aux raiders de l'équipe (voir verso).

AUTORISE

Les responsables du RALLYE Inter-Écoles, à faire procéder aux soins d'urgences jugés nécessaires par mon état de santé.

M'ENGAGE

À contacter le comité d'organisation en cas de problème durant la journée.

ATTENTION :

Les marraines/parrains devront participer à la réunion de présentation du 12 mai à 19h.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement (voir verso).

Fait à _____ le _____

Signature de la Marraine/du Parrain précédée de la mention « lu et approuvé »

Date limite de remise de la fiche d'inscription : 28 avril

Règlement DU RALLYE INTER-ÉCOLES 2017

JE M'ENGAGE À :

- ✓ Respecter et faire respecter le code de la route, l'environnement, le matériel mis à disposition.
- ✓ Respecter et faire respecter les consignes, le règlement propre à chaque épreuve.
- ✓ Respecter les bénévoles et les autres participants.
- ✓ Porter et faire porter le tee-shirt du RALLYE Inter-Écoles durant toute la manifestation, afin de reconnaître les participants et de respecter les partenaires.
- ✓ Ne pas fumer durant les épreuves et dans les salles.
- ✓ Être couvert par une assurance individuelle accidents corporels et dommages matériels.
- ✓ Fournir l'ensemble des documents demandés lors de l'inscription.
- ✓ Certifier l'exactitude des informations données lors de l'inscription.

ET JE PRENDS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT CI-DESSOUS :

- 1) Chaque épreuve dispose d'un règlement particulier que tout participant doit respecter.
- 2) En cas d'égalité pour l'une des 3 premières places au classement général, une épreuve surprise départagera les ex-aequo.
- 3) En cas de tricherie avérée d'une équipe, un déclassement de 3 places sera appliqué privant l'équipe de podium,
- 4) En cas de litige, le comité organisateur est seul décideur. Il se réserve le droit d'exclure toute équipe ne respectant pas le règlement.
- 5) La présence d'au moins un parrain par équipe est indispensable. Le rôle des parrains est d'accompagner sur la totalité de l'épreuve, de guider l'équipe, mais aussi de montrer l'exemple et d'avoir un rôle pédagogique. Leur présence est indispensable durant tout le RALLYE Inter-Écoles. Ils veillent au respect du planning de la journée (horaires).
- 6) Une équipe ne peut participer au RALLYE Inter-Écoles sans parrain quel que soit l'avancement de la journée.
- 7) Le RALLYE Inter-Écoles adhère aux valeurs du sport que sont le respect du règlement, des partenaires et des arbitres. Toute attitude violente physiquement ou verbalement sera immédiatement communiquée au comité organisateur qui pourra décider sur le champ l'exclusion d'un membre ou de l'ensemble de l'équipe.
- 8) Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation ou de perte des effets personnels.
- 9) Durant les parcours de jonction entre les sites, les participants sont considérés comme en excursion personnelle et doivent se conformer aux dispositions du code de la route et des arrêtés municipaux.
- 10) Chacun doit être couvert par une assurance responsabilité civile et restera seul responsable des accidents dont il sera l'auteur ou victime directement ou indirectement, et devra également posséder sa propre assurance accidents corporels et dommages matériels.
- 11) Ayant pris connaissance des instructions et règlement du Rallye de Saint-André-lez Lille, je soussigné(e), ainsi que mes ayants droits, accepte ce règlement et renonce à intenter une action ou faire valoir des droits à l'égard des organisateurs, leurs représentants et successeurs, pour tout dommage subi ou causé par moi-même y compris les activités se déroulant avant, pendant et après le raid.
- 12) J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement sur lequel je figurerais.

NB : Nous comptons sur les parents pour expliquer la rigueur de ce règlement aux plus jeunes.